

Quelques réflexions géopolitiques et géographiques sur la covid-19

Jean-Christophe Gay

▶ **To cite this version:**

Jean-Christophe Gay. Quelques réflexions géopolitiques et géographiques sur la covid-19. Argounès F. Géographies du politique, Atlande, 2022, 978-2-35030-738-1. halshs-03590313

HAL Id: halshs-03590313
https://shs.hal.science/halshs-03590313

Submitted on 27 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelques réflexions géopolitiques et géographiques sur la covid-19

Jean-Christophe GAY
IAE Nice, université Côte d'Azur

L'épisode pandémique de la covid-19, avec ses vagues successives, a chamboulé notre quotidien, transformé nos interactions sociales et réduit plus ou moins considérablement notre mobilité. Il enrichit notre réflexion sur la tomogenèse, la production de limites (Gay, 2013 et 2016), à rapprocher de l'activité aphrogène (d'*aphro* « écume ») développée par le philosophe Peter Sloterdijk (2003), et démontre, une nouvelle fois, la place du politique dans l'approche géographique du monde. Par le court texte que nous proposons, nous voudrions révéler quelques pistes qui nous semblent fructueuses mais qui sont loin d'épuiser le sujet. Par un balayage scalaire non exhaustif, du micro au macro et vice versa, nous replacerons l'État au centre du jeu.

Les distances interpersonnelles

Depuis le début de l'épidémie, il est beaucoup question de « distanciation sociale », syntagme qui semble être la traduction de *social distancing*, que les Centers for Disease Control and Prevention (CDC), principale agence fédérale étatsunienne de santé publique, traduisent ainsi : « *also called "physical distancing," means keeping a safe space between yourself and other people who are not from your household. To practice social or physical distancing, stay at least six feet (about two arms' length) from other people who are not from your household in both indoor and outdoor spaces* » (www.cdc.gov). Le choix de cette traduction littérale est malheureux, d'abord parce qu'il utilise le terme « distanciation », qui dans son acception la plus courante signifie le rejet de relations entre les classes sociales, rendant l'expression pléonastique. Ensuite, et plus fondamentalement parce que les télécommunications actuelles permettent des relations sociales intenses même à distance. Il aurait été préférable et plus simple d'évoquer le respect des « distances physiques » ou des « distances de sécurité ».

Les situations sociales sont des situations spatiales et s'intéresser à l'espace personnel c'est prendre en compte le contexte social. Or, les modèles éthologiques ont influencé nombre d'auteurs, tel Edward Hall (1966) qui a fait de l'espace personnel une aire aux frontières invisibles entourant le corps, un territoire qui nous suit et nous protège. « Se laisser marcher sur les pieds » c'est se laisser faire, donnant ainsi une valeur concrète au verbe « empiéter », qui est le fait de déborder sur le territoire de quelqu'un avant d'être, par extension, le fait de s'arroger les droits de quelqu'un. On a assimilé cet espace personnel à une bulle, une coquille, un anneau, une aura, une chambre de respiration… Ainsi Konrad Lorenz (1903-1989) affirme que « *quiconque a l'habitude de voyager par train, a pu observer que les gens de la meilleure éducation ont un comportement atroce envers les étrangers lorsque la défense territoriale de leur compartiment de chemin de fer est en jeu* » (1963, p. 270). Cet instinct de propriété est à relativiser car la distance entre les individus dépend du contexte. Plus la relation entre les partenaires est intime et plus la distance est proche, ne nomme-t-on d'ailleurs pas « proches » les parents ou amis intimes.

Avec la crise que nous vivons, les États tentent de réguler et d'étirer les distances interpersonnelles par la loi. Ce n'est pas la première fois que cela arrive. Par exemple, aux États-Unis, les protestations contre l'avortement devant les cliniques qui le pratiquent ont donné lieu à un arrêt important de la Cour suprême en 2000 (*Hill v. Colorado*), appelée

« *bubble law* », parce que cette loi crée deux bulles. La première (*fixed buffer zone*) trace virtuellement une zone de 100 pieds (30,54 m) entre les manifestants et les entrées des cliniques, pour protéger les docteurs et les patientes, harcelés par les *sidewalk counseling* (conseils de trottoir), une stratégie des militants anti-avortement qui cherchent par le dialogue et d'autres moyens de pression à faire revenir sur leur position les femmes qui souhaitent se faire avorter et les praticiens qui font ces interruptions volontaires de grossesse. La seconde (*floating buffer zone*) est de huit pieds (2,44 m) et interdit toute pénétration de manifestants, peu importe l'objet de leur action, dans la bulle mobile entourant les personnes ou leur véhicule entrant dans la clinique (Mitchell, 2005, p. 78-79).

Durant les crises sanitaires du SRAS et de la grippe A, on a vu les pouvoirs publics et les institutions prendre des mesures et donner des conseils sur les bonnes distances à respecter entre les individus. Par exemple, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommandait en 2009 de se tenir à plus de un mètre des personnes présentant les symptômes de la grippe H1N1 ou d'éviter de se trouver dans des lieux bondés. Cette distance est celle qui a été retenue par la France, mais aussi par la Chine, le Danemark ou Singapour, alors que d'autres pays ont opté pour des distances plus importantes lors de la pandémie du covid-19. En Corée du Sud on a choisi 1,4 m. En Australie, en Belgique, en Grèce, en Allemagne, en Espagne, au Portugal ou à Monaco on conseille de se tenir à au moins 1,5 m des autres. En Suisse, en juin 2000, cette distance a été ramenée de 2 m à 1,5 m. Aux États-Unis, unité impériale oblige, elle est de six pieds (1,83 m). Elle peut varier au sein d'un même pays. Par exemple, au Royaume-Uni, cette distance est de un mètre ou plus en Écosse et en Angleterre, mais il est conseillé de se tenir à deux mètres des autres lorsque c'est possible. Au Pays de Galles, le conseil est de toujours être à deux mètres, mais en Irlande du Nord cette distance n'est que de un mètre. Pour rendre plus concrètes ces distances et surtout pour apporter une dose d'humour dans une période tragique, différents équivalents locaux ont été trouvés, comme un alligator en Floride ou sept pan bagnats à Nice. Dans les Antilles françaises, la question coloniale a resurgi avec une affiche de la préfecture de la Martinique publié le 22 mai 2020 sur les réseaux sociaux, montrant que un mètre représente cinq ananas, et retirée le lendemain face à une polémique accusant les services de l'État de racisme et de colonialisme. En Polynésie française, on a aussi cherché à trouver des équivalents locaux aux distances métriques : le ministère du tourisme recommande ainsi un espace de « six cocos » entre deux personnes, tandis que le Conseil économique, social et culturel (CESEC) invite à un écart de « douze *tupa* », des crabes de terre, sans que cela fasse polémique, mais le contexte communautaire est bien différent de celui des Antilles (Gay, 2021). Toute une série de marquages au sol (lignes, cercles, croix…) ont été peints pour matérialiser ces distances et ont mal résisté au temps, s'effaçant, se décollant, se déchirant, comme si la crise était terminée depuis longtemps.

Si de nombreux États ont donc décidé, par sécurité, de rajouter quelques décimètres aux recommandations de l'OMS, la question de la densité d'occupation de certains lieux a fait l'objet de choix de la part des autorités locales, comme les plages où les règles d'usage et de dispersion des plageurs, telles que décrites par N. Ashcraft et A. Scheflen (1976) ou par P. Haggett (2001) ont été modifiées. Après la phase des « plages dynamiques » en début de confinement en France, différents dispositifs sont apparus pour inciter à un espacement important avec notamment des sacs posés sur les galets de certaines plages italiennes. Les jauges des salles ont été revues à la baisse à partir de surfaces minimales d'occupation découlant des distances de sécurité définies. En France, une surface minimale de 4 m² doit

permettre de garantir une distance minimale de un mètre autour d'une personne, dans toutes les directions. Dans les États fédéraux ces règles ont pu fortement varier d'un État fédéré à l'autre, lorsque la santé relève de ceux-ci. On peut remarquer que si, lors du premier confinement, le système fédéral allemand a été jugé plus efficace que la centralisation française, les autres vagues n'ont pas confirmé cette supériorité. En Espagne, la pandémie a entraîné des conflits multiples entre les régions, compétentes en matière de santé, et le gouvernement. On peut ainsi citer les différends entre le gouvernement et la Catalogne ou la région de Madrid. Aux États-Unis, certains gouverneurs républicains (Texas, Floride…) ont relancé le débat autour du port du masque obligatoire durant l'été 2021 en s'opposant aux recommandations du CDC et au président démocrate Joe Biden. Ainsi, la covid-19 démontre les fragilités du modèle fédéral, mais également l'importance des gouvernements de régionaliser leur politique afin de tenir compte de situations sanitaires variées.

L'ère des passes

La vaccination, qui a débuté à la fin de 2020, a permis d'entrevoir une sortie de crise, remise en question par le variant Delta. Certains États, en fermant presque complètement leurs frontières, ont opté pour une stratégie « zéro covid », comme la Nouvelle-Zélande ou l'Australie, qui se sont clôturés mais ont pris du retard sur le plan de la vaccination et ce qui a réussi en 2020 n'est pas sûr de réussir en 2021 ou 2022. La Nouvelle-Zélande, pour certains, est devenue une sorte de « dystopie autarcique » (*Courrier international* du 24.8.21) et doit apprendre à vivre avec le virus, comme l'Australie qui, depuis quelques mois, connaît de reconfinements stricts et localisés. Partout dans le monde, on assite à une refrontiérisation (Amilhat-Szary, 2020). Passeports et visas ne suffisent plus à traverser les frontières. Des prises de température, des certificats de vaccination, des tests PCR négatifs, etc., sont désormais effectués ou demandés dans les aéroports notamment. Le personnel à l'enregistrement est souvent chargé de cette besogne longue et ingrate, lorsqu'il faut refuser à quelqu'un de prendre un vol. La quarantaine est à nouveau d'actualité, de 14, 10, 7 jours… suivant les pays et les situations. Le mot vieilli relevant du vocabulaire juridique « quatorzaine », qui signifie « Espace de quatorze jours qui s'observait de l'une à l'autre des quatre criées des biens saisis réellement » (*Trésor de la langue française informatisé*, CNRS et université de Lorraine) connaît une nouvelle jeunesse avec cette nouvelle acception. Elle est plus ou moins stricte, contrôlée ou pas. Le voyageur peut être totalement isolé dans sa chambre, pendant plusieurs semaines, sans contact avec d'autres individus. Le personnel transportant ces voyageurs de l'aéroport à leurs hôtels, tout comme que le personnel dans ceux-ci, est masqué, ganté, équipé de combinaisons jetables… ce qui ne garantit pas une totale sécurité, comme l'a montré le foyer de contamination de l'aéroport de Nankin, en juillet 2021. La Chine garde ses frontières totalement fermées à l'immense majorité des étrangers depuis plus d'une année.

La fermeture des frontières au sein de l'Union européenne (UE), malgré la libre circulation des personnes dans l'espace Schengen, a fortement perturbé la mobilité des citoyens européens, qu'il s'agisse des déplacements habituels de ceux qui résident près de ces frontières ou des déplacements touristiques. Face à cette situation, l'UE, non sans mal, a mis en place un « certificat Covid numérique de l'Union européenne ». Ce pass sanitaire harmonisé est entré en vigueur le 1er juillet 2021 pour une durée de douze mois. Le même jour, l'Académie française proposait de franciser le terme anglais « pass » en masculinisant le mot français « passe », usage qui semble s'être diffusé rapidement. Ce document permet de justifier un

schéma vaccinal complet, un test négatif ou une immunité à la suite d'une infection. Mais la situation pouvant évoluer rapidement, les États ont la possibilité de mettre en place des mesures sanitaires supplémentaires et restrictives, telle l'Allemagne qui, à compter du 8 août 2021, a classé l'Occitanie, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Corse, la Guadeloupe, la Martinique, La Réunion, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et, à compter du 15 août, la Guyane et la Polynésie française, en zones à haut risque, imposant un auto-confinement de dix jours pour les voyageurs en provenance de ces territoires.

En deçà de ce re-cloisonnement à l'échelle des États, le passe sanitaire dessine une micro-géographie complexe et très variable à l'intérieur de chaque pays. Non sans protestation, certains lieux publics ne sont plus accessibles à tous en France. Depuis le 21 juillet 2021, le passe est obligatoire pour accéder à tous les événements ou lieux recevant au moins 50 personnes (salles d'auditions, de conférences, de projection, de réunions, de concerts et de spectacles cinémas, stades, foires et salons, parcs zoologiques, etc. Depuis le 9 août, le seuil de 50 personnes a disparu et le passe est également exigé dans les cafés, les bars et restaurants, les grands magasins et les centres commerciaux de plus de 20 000 m², les hôpitaux, les maisons de retraite, les avions (vols intérieurs), les trains (TGV, Intercités, trains de nuit), les cars interrégionaux, etc. Ce court résumé démontre la complexité des restrictions sanitaires, qui peuvent tourner à l'absurde comme c'est le cas en Italie où l'accès à la terrasse d'un restaurant peut vous être refusé si vous êtes vacciné, celle-ci étant réservée aux clients non vaccinés !

Le masque et d'autres limites

La pandémie de la covid-19 a donc sensiblement enrichi les microlimites du quotidien. Il a fallu se protéger de diverses manières, en se vêtant, en construisant des abris, des tentes, des huttes, des maisons (Rahm, 2020), des clôtures ou en utilisant des armures. La science-fiction a imaginé des exosquelettes. Les boucliers d'antan sont maintenant biologiques ou thermiques. Les vêtements viennent en renfort de notre peau et prêtent main forte à un corps conçu à l'époque classique comme une enceinte close, avec ses vigiles sensibles que sont nos sens (Vigarello, 2014, p. 35-36), mais néanmoins poreuse. Leur évolution et leur diversité reflètent le souci de se protéger du chaud, du froid, du sec ou de l'humide et l'appréciation sociale de ces éléments naturels. Mais face aux épidémies, l'homme a dû concevoir d'autres dispositifs avec les connaissances qu'il avait sur l'origine du mal. Face à la recrudescence de la peste, du XVI^{e} au début du XVIII^{e} siècles, il a fallu s'organiser pour lutter contre cette « haleine du diable », ces « vapeurs vénéneuses » remontant des enfers et provoquées par la colère de Dieu. On s'est par exemple barricadé. Pour se protéger de la peste en 1720-1722, les Comtadins construisirent une muraille de 27 km de long, de près de 2 m de haut et 60 cm de large, avec 40 guérites devant abriter des soldats. Ce « mur de la peste » fut hélas inefficace et entre un cinquième et un quart de la population du Comtat Venaissin mourut. À une échelle plus fine et plus couramment on a utilisé des barrières olfactives avec des parfums utilisés pour repousser les exhalaisons putrides annonçant le danger. On portait ainsi des cuirasses et des casques odorants (Muchembled, 2017, p. 197) formant une bulle invisible autour des individus. Le costume du médecin de peste n'en est qu'une variante. Enrobé d'odeurs prophylactiques contre les miasmes, il se veut être totalement hermétique avec ses gants, ses lunettes, sa tige pour toucher ou repousser les malades et son masque en forme de bec d'oiseau.

Si l'épidémie de SIDA, a fait du préservatif un objet usuel, la plus fine des protections que l'on met sur la peau, le masque est devenu le symbole de la lutte épidémique à partir du XX^{e} siècle. La découverte des microbes au XIX^{e} siècle, l'épidémie de peste qui arrive en Mandchourie en 1910 ainsi que celle de la grippe espagnole de 1918-1919, sont à l'origine des masques tels que nous les connaissons aujourd'hui. Mais si les sociétés occidentales n'ont pas gardé la mémoire de cette grippe, il n'en va pas de même au Japon, où l'on utilise couramment les masques de protection depuis celle-ci et le tremblement de terre de Tokyo de 1923. Le masque fait aujourd'hui des gestes barrières à adopter face à la covid-19. Avec la vaccination, depuis le 9 août 2021, son usage n'est plus systématique en France métropolitaine pour les personnes munies du fameux sésame dans les lieux où il est exigé. Toutefois, l'organisateur ou le préfet peuvent le rendre obligatoire. Ainsi, dans les avions, les autocars et les TGV, le masque doit continuer à être porté. À l'issue du conseil de Défense du 11 août 2021, dans les départements où le taux d'incidence dépasse les 200 cas pour 100 000 habitants, les préfets doivent rétablir le port du masque obligatoire en intérieur dans les lieux recevant du public.

Les débats que son port obligatoire a générés démontrent son autre fonction, organisationnelle celle-ci. En français ou en anglais, l'usage d'un même mot pour les évoquer cache cette ambivalence. En chinois, les deux fonctions ne sont pas confondues : le masque de théâtre ou de déguisement s'appelle 面具=面 (visage) + 具 (outil). C'est un objet pour changer d'identité, se cacher, être un autre. Il doit couvrir tout le visage ou au moins la moitié du visage. Le masque contre les maladies s'appelle 口罩=口 (bouche) + 罩 (couverture), en cohérence avec les œillères (眼罩=眼 yeux + 罩 couverture) ou les cache-oreilles (耳罩=耳 oreilles + 罩 couverture). Il en va de même en japonais, avec le **覆面** (fukumen) qui sert à masquer son identité et qu'on utilise pour des masques à braqueurs ou pour désigner des vitres fumées de voiture. Il y a aussi le **仮面** (kamen) qui est le masque de festival, le **仮** (ka) renvoyant à quelque chose de temporaire, un moment où l'on a une autre identité. Enfin, pour les masques chirurgicaux que l'on porte depuis la pandémie, c'est le katakana masuku **マスク** qui l'emporte dans l'usage quotidien.

Le masque synonyme de frasques libertines et celui du soignant relèvent de deux principes tomogènes différents. Celui-là renvoie à un souci d'organisation ou de désorganisation du monde par la dissimulation ; celui-ci découle d'un souci de protection par la barrière constituée par le tissu. De la sorte, la controverse autour de l'obligation du port du masque dans certains lieux pendant la pandémie de covid-19 alors que la loi de 2010 interdit *« le port de cagoules, de voiles intégraux (burqa, niqab…), de masques ou de tout autre accessoire ou vêtement ayant pour effet de dissimuler le visage »* et que la loi anticasseurs de 2019, résultant du mouvement des « Gilets jaunes », crée *« un délit de dissimulation volontaire du visage »*, tient dans le fait que le français ou l'anglais nomme de la même façon des objets aux fonctions très différentes, mais qui peuvent interagir. On peut faire l'hypothèse que l'usage marginal du masque en Occident avant la pandémie du covid-19 et son dénigrement tiennent dans le fait que l'importance du visage croît à l'aune de la place des individus dans la société. Plus celle-ci serait forte et plus masquer son visage devrait avoir des conséquences sur les relations sociales.

Si le port du masque apparaît comme une protection efficace et une forme de politesse quand on est malade en Asie orientale, où l'on peut évoquer une véritable culture du masque (figure

4), il est synonyme de duperie en Occident. L'expression « jeter le masque » signifie se montrer sous son vrai jour. Erving Goffman démontre que la vie publique contraint de porter un masque virtuel que nous ôtons lorsque nous revenons à notre domicile (Goffman, 1967, p. 118). La domination masculine dans certaines sociétés impose aux femmes de se couvrir, parfois complètement, car la manifestation des signes de la féminité, telle que la chevelure, fait surgir des tensions dans des sociétés organisées autour d'un autocontrôle des pulsions différent des sociétés occidentales (Elias, 1939). Plus positivement, Roger Caillois avait sous-titré « le masque et le vertige » son maître ouvrage *Les Jeux et les hommes* (1958), dans lequel il montre pour les jeux de simulacre et de vertige que l'extase, les transes, les ivresses et les masques sont des éléments essentiels de la fête et de l'existence collective.

D'innombrables microlimites sont apparues dans notre quotidien avec cette pandémie, comme ces rubans de balisage ou Rubalise® qui sont venus condamner certains espaces pour éviter la promiscuité ou l'usage d'équipements à risque, ainsi que séparer les flux de piétons ou de clients. Le polyméthacrylate de méthyle (PMMA), plus connu sous le nom de Plexiglas®, a vu sa production bondir. Les usines fonctionnent à plein régime depuis deux mois. Les fabricants sont débordés, les délais de livraison se sont fortement allongés et la pénurie s'est installée, au point de proposer des produits légèrement colorés. Ce polymère est désormais partout présent dans les espaces collectifs, qu'ils soient privés ou publics (bureaux, services publics, cantines, pharmacies, etc.). Il est le principal matériau des visières antiprojections (*face shields*) et des masques transparents portés par certains soignants, commerçants ou serveurs. Il vient en urgence équiper les *open spaces* et se rajouter aux Hygiaphones, nom déposé en 1965, mais dispositif né lors de l'épidémie de grippe de 1945 qui contamina nombre d'agents de la SNCF, et qui contraint cette dernière à rechercher une solution pour protéger ses guichetiers, suivie par les PTT. À ces raisons sanitaires sont venues se rajouter des raisons sécuritaires quelques décennies plus tard. Cette installation munie d'un film vibrant, qui laisse passer le son mais pas les microbes, a connu son heure de gloire des années 1960 aux années 1980. Jadis synonyme d'une bureaucratie déshumanisée (cf. la chanson *Hygiaphone* du groupe Téléphone en 1978), elle n'a jamais été autant désirée. Le groupe Fichet qui le fabrique reconnaît une très forte augmentation de la demande (+ 40 % entre mars et mai) pour ce produit vieillissant tombé en désuétude avant que le covid-19 ne lui offre une nouvelle vie, dans les mairies ou les bureaux de poste notamment.

Je remercie Ran Zhao (université de Ningbo) et Sophie Buhnik (Institut français de recherche sur le Japon, Maison franco-japonaise, Tokyo) pour leurs éclairages sur les mots chinois et japonais signifiant « masque ».

Bibliographie

Alison I., 2012, « Park and Ride: Young Italians are reviving the once popular pastime of car sex », *The Independent*, 28.1.12.
Amilhat-Szary A.-L., 2020, *Géopolitique des frontières*, Paris, Le Cavalier bleu.
Ashcraft N. et Scheflen A. E., 1976, *People Space. The Making and Breaking of Human Boundaries*, Garden City (New York), Anchor Press.
Caillois R., 1958, *Les Jeux et les hommes. Le masque et le vertige*, Paris, Gallimard.

Elias N., 1939, *Über den Prozess der Zivilisation* (tome 1), trad. française, 1973, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy.
Fraine G. *et al*., 2007, « At home on the road? Can drivers' relationships with their cars be associated with territoriality? », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 27, n° 3, p. 204-214.
Gay J.-Ch., 2013, « Les traversées du quotidien. », *EspacesTemps.net* [En ligne], mis en ligne le 23 septembre 2013. URL : https://www.espacestemps.net/articles/les-traversees-du-quotidien/
Gay J.-Ch., 2016, *L'Homme et les limites*, Paris, Anthropos/Economica.
Gay J.-Ch., 2021, *La France d'outre-mer. Terres éparses, sociétés vivantes*, Malakoff, Armand Colin.
Goffman E., 1967, *The Presentation of Self in Everyday Life*, trad. française, 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Minuit.
Haggett P., 2001, *Geography. A Global Synthesis*, Londres, Prentice Hall.
Hall E. T., 1966, *The Hidden Dimension*, 1971, trad. française, *La Dimension cachée*, Paris, Le Seuil.
Lorenz K., 1963, *Das sogenannte Böse zur Naturgeschichte der Agression*, 1969, trad. Française, *L'Agression, une histoire naturelle du mal*, Paris, Flammarion.
Mitchell D., 2005, « The S.U.V. model of citizenship: floating bubbles, buffer zones, and the rise of the "purely atomic" individual », *Political Geography*, vol. 24, p. 77-100.
Muchembled R., 2017, *La Civilisation des odeurs*, Paris, Les Belles Lettres.
Rahm Ph., 2020, *Histoire naturelle de l'architecture*, Paris, Pavillon de l'Arsenal.
Sloterdijk P., 2003, *Schäume. Sphären* III, 2005, trad. française, *Écumes*, Paris, Hachette.
Vigarello G., 2014, *Le Sentiment de soi. Histoire de la perception du corps*, Paris, Le Seuil.